



COMMUNIQUE DE PRESSE Fonds européens

Dzaoudzi, le 13 juillet 2016

Lancement du deuxième appel à projets pour le secteur touristique

Le secteur du tourisme est un axe phare et prioritaire pour le développement économique de Mayotte.

Dans cette optique, la Préfecture, en partenariat avec le Conseil Départemental, lance le 2ème appel à projets dédié au secteur du tourisme.

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du Fonds européen de Développement Économique et Régional (FEDER) et vise à créer de nouveaux emplois en améliorant les capacités d'investissement des entreprises du secteur touristique.

L'aide du FEDER pourra être apportée aux projets d'investissement d'un montant minimum de 50 000 € et jusqu'à 800 000 € par projet maximum. Les porteurs de projets peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé à la Mission des Affaires Européennes de la préfecture de Mayotte.

La date d'ouverture de l'appel à projets est fixée au 13 juillet 2016 et la clôture des candidatures est fixée au 13 octobre 2016 à 11h30.

Plus d'informations :

L'appel à projets est publié sur le site www.europe-a-mayotte.fr

Les porteurs de projets doivent déposer leur dossier papier en 2 exemplaires auprès du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales de la préfecture de Mayotte :

Secrétariat pour les affaires régionales de la préfecture de Mayotte

BP 676 – 976 000 Mamoudzou

Tél. : 0269 63 50 02

Et en version numérique : secretariat-sgar@mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : Préfet de Mayotte (organisme gouvernemental)

Twitter : [/twitter.com/Prefet976](https://twitter.com/Prefet976)